



## Point sur le Comodat

### Délibération, votée à l'unanimité des élus, lors de la séance plénière du CSE Central du 16/10/2020

Le CSEC du Crédit Lyonnais s'est réuni le 16 octobre 2020 avec comme point à l'ordre du jour : « point sur le comodat ».

Le CSEC souhaite rappeler que cela fait exactement un siècle qu'il existe des maisons de vacances réservées aux salariés de la banque.

Le premier fût la villa Giroflé-Girofla à La Baule acquise en 1920.

Le second fût le chalet savoyard d'Hauteluze baptisé Marie-Thérèse, prénom de la fille du fondateur du Crédit Lyonnais, Henri GERMAIN, qui était très engagée pour le bien-être des salariés de la banque en contribuant à leur accorder des avantages sociaux.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1969, le Comité Central d'Entreprise du Crédit Lyonnais a repris la gestion des centres de vacances à l'association des amis des employés du Crédit Lyonnais.

C'est donc 100 ans de vacances de salariés du Crédit Lyonnais et 50 ans de gestion des centres par le CCE devenu récemment CSEC que la direction balaye d'un coup de plume et certainement, vu la manière très cavalière, sur un coup de tête.

Alors que vous n'indiquez pas dans votre courrier du 25 septembre, le motif de votre demande de restitution de tous les centres, vous avez indiqué à la presse qu'« *entretenir un parc immobilier nécessite des travaux d'entretien réguliers qui sont éloignés des compétences de la banque* ». Le CSEC souhaite donc savoir si vous allez également vendre tous les biens immobiliers que possède le Crédit Lyonnais puisque leur entretien est éloigné de vos compétences.

Cette nouvelle a provoqué un choc émotionnel chez les salariés, leur famille et les retraités, qui y voient la volonté du Crédit Agricole de faire disparaître petit à petit le Crédit Lyonnais, banque qui était pionnière en matière sociale. Mais ça, c'était avant.

Que dire des salariés du CSEC Vacances qui sont abasourdis et plongés dans l'incompréhension. Est-ce cela le nouveau pilier humain ?

N'oubliez pas, Madame la Présidente, que ces centres représentent pour les salariés les plus précaires, la seule opportunité de partir en vacances.

Les membres et les salariés du CSEC remercient vivement les milliers de personnes qui ont signé la pétition contre la fermeture des centres de vacances de LCL si chers à leurs cœurs. Que de souvenirs, que de liens tissés.

Les membres du CSEC se réjouissent cependant de votre changement de position en acceptant d'organiser une réunion de négociation sur le sujet des maisons de vacances qui ne ferme aucune porte et laisse présager que tout est encore possible.

Les élus du CSEC donnent mandat aux membres du bureau du CSEC afin de les représenter à cette négociation pour défendre les intérêts des salariés que nous représentons.

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre :

Abstention :

M Lionel PICHODO

Secrétaire Général du CSEC LCL